

Cher(e) Collègue,

Un mois après la rentrée, nous avons besoin de faire le point sur les conditions de travail ainsi que sur les 3 importantes « nouveautés » de cette rentrée : période spécifique d'accueil et d'intégration des élèves qui arrivent dans la voie professionnelle, préparation aux PFMP et consolidation de l'orientation.

Le SNETAA a fortement besoin de ces informations, via son réseau d'adhérents, afin de travailler pour l'intérêt général de l'Enseignement Professionnel public et laïque et plus particulièrement pour celui des PLP. C'est pourquoi nous avons besoin que tu prennes quelques minutes pour répondre à notre « questionnaire de rentrée ».

Nous comptons sur toi.

Salutations Syndicales.

Eric Mouchet
Secrétaire Académique

Nom :

Prénom :

Etablissement :

Adresse électronique :

Téléphone :

CONDITIONS DE TRAVAIL

1. Impressions globales sur cette rentrée dans ton établissement (discours de rentrée, rapports avec les élèves et avec la hiérarchie, emplois du temps, contraintes liées aux programmes et/ou aux missions, problèmes particuliers, etc.):

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Manque-t-il encore des enseignants ? Si oui, dans quelles disciplines ?

.....

.....

.....

.....

.....

3. Les effectifs élèves sont-ils satisfaisants ?

.....

.....

.....

.....

.....

RÉUSSIR L'ENTRÉE AU LP

4. Comment s'est déroulée la période spécifique d'accueil et d'intégration ? La semaine a-t-elle été banalisée ? Les parents y ont-ils été associés ?

.....

.....

.....

.....

5. La préparation aux PFMP a-t-elle été faite au lycée ? En entreprise ? Avant ou pendant la première période ?

.....

.....

.....

.....

6. Les élèves ont jusqu'aux vacances de la Toussaint pour changer d'orientation s'ils se sont manifestement trompés. Cette période dite de « consolidation de l'orientation » entraîne-t-elle des changements importants dans votre établissement ?

.....

.....

.....

.....

7. L'organisation de ces 3 « nouveautés » a-t-elle été traitée en CA ? En conseil pédagogique ? Est-ce une décision du seul chef d'établissement ?

.....

.....

.....

.....